

SAINT-PAUL-EN-CORNILLON POLITIQUE LOCALE

# « En septembre, je me positionnerai sur un éventuel un second mandat »

Aux dernières élections municipales, Sylvie Fayolle a succédé à Michel Vincendon à la tête de la commune. À un an des prochaines élections, le maire revient sur les grands axes qui ont jalonné sa mandature.

## Pensez-vous avoir tenu vos engagements ?

« Une politique rigoureuse d'économie, de réduction des dépenses de fonctionnement nous a permis, malgré les baisses drastiques des dotations de l'État, de mener à bien une politique ambitieuse pour la commune en respectant l'engagement pris devant la population de ne pas augmenter les taux d'imposition locaux. »

## Quelles ont été les principales réalisations de votre mandat ?

« Dans un premier temps nous avons terminé ce qui avait été entrepris sous la précédente mandature comme le Plan local d'urbanisme que nous avons arrêté et l'installation de la vidéo surveillance. Au cours de ces quatre dernières années, il y a eu la rénovation de la voirie et de l'éclairage sur les quartiers Val de Loire, Fumant, Bois-de-la-Rive et Case-au-bois, le renforcement de la sécurité routière avec la limitation à 50 km/h sur le CD 108 et des équipements en radars pédagogiques, des aménagements sécuritaires sur différentes voies de la commune afin de réduire la vitesse. Par souci d'économies d'énergie, nous avons isolé les toitures et changer certaines huisseries sur les bâtiments communaux. Un columbarium a été créé au cimetière de Cornillon avec réfection des murs d'enceinte. Une attention toute particulière est portée à l'école avec la mise en place d'un projet éducatif et le logiciel Parascol, un budget important est consacré aux transports pour faciliter les activités extérieures. »

## Qu'avez-vous entrepris concernant la qualité de l'environnement ?

« Le verger intergénérationnel a été une belle réalisation qui a impliqué la résidence de personnes âgées, les enfants de l'école et nos services. La commune devrait recevoir sous peu le label Zéro pesticide. Toujours en matière d'environnement, nous avons acheté une parcelle de 13 hectares dans le bois de la Rive afin de préserver le couloir écologique. Ces terrains ont été reversés à la Réserve natu-

relle dont on fait dorénavant partie, 80 % de subventions ont été obtenues pour cet achat, 40 % Feder (Fonds européen de développement régional) et 40 % la Région. »

## Quelle a été la politique de la commune concernant les associations ?

« En maintenant le soutien financier aux associations l'équipe municipale accompagne leurs projets, des rendez-vous festifs qui permettent de faire rayonner le village comme le marché de Noël, le forum des associations, la guinguette ou les boîtes à livres. »

## Qu'en est-il de la politique culturelle ?

« Nous l'avons étoffée et souhaitons qu'elle soit de qualité comme la programmation des Rendez-vous musicaux qui font revivre les deux chapelles, l'adhésion au pôle culture du Sivo (Syndicat intercommunal de la vallée de l'Ondaine), la réouverture de l'espace Ar-

sène avec un programme d'expositions. Le patrimoine historique fait également l'objet d'opérations régulières de restauration. »

## Comment envisagez-vous les prochaines élections municipales ?

« Comme vous le constatez les projets sont nombreux (voir encadré) donc pour l'instant nous avons à cœur, avec mon équipe, de gérer les dossiers en cours et de les mener à bien. Avant l'été nous ferons un premier tour de table afin de connaître la volonté de chaque élu du conseil. En septembre, je me positionnerai sur la suite d'un second mandat. »



■ Sylvie Fayolle, maire, a succédé à Michel Vincendon.  
Photo Annie FAURE

« La commune devrait recevoir sous peu le label Zéro pesticide. »

Sylvie Fayolle, maire

## « La réhabilitation de la base nautique la Vigie-Mouette dépasse le cadre communal »

La municipalité envisage de nombreux travaux dans la commune en 2019. Avec un budget d'environ 100 000 euros, les deux courts de tennis de Saint-Paul seront rénovés. La signalétique globale sur les lieux du village sera remplacée. À la suite d'une défaillance du maître d'œuvre, le projet de rénovation et agrandissement de la salle de la Fraternelle a été retardé. « Dès ce problème résolu, les travaux seront lancés pour un budget prévisionnel de 450 000 euros », affirme le maire.

Prévue en fin de mandat, la réhabilitation de la base nautique la Vigie-Mouette est considérée comme un projet d'envergure pour la municipalité. L'avant-projet est bien engagé avec un portage communal appuyé de la région AuRA, du Département et de Saint-Étienne Métropole. « La réalisation, qui dépasse largement le cadre communal, permettra d'améliorer l'attractivité de tout le territoire en favorisant le lien entre Loire et Haute-Loire avec le fleuve Loire comme fil conducteur. Il s'agit d'une belle occasion de faire rayonner notre territoire à travers les sports doux et la santé », conclut Sylvie Fayolle.



■ La rénovation de la base nautique est prévue pour la fin de la mandature. Photo archives Annie FAURE